



Avis d'audience

Le 13 mai 2014

Réf. 2014-H-101

En mai 2014, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience pour étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) concernant la modification de son permis d'exploitation d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires délivré pour les Laboratoires de Chalk River (LCR), situés à Chalk River, en Ontario.

Le permis des LCR oblige EACL à soumettre à la Commission un plan pour la fin de l'exploitation ou l'exploitation continue du réacteur NRU au-delà du 31 octobre 2016. Ce plan devait être soumis avant le 30 juin 2014, mais EACL a demandé que le délai soit repoussé d'un an puisque la décision du gouvernement du Canada sur le programme d'innovation nucléaire (attendue à la fin de 2014 ou au début de 2015) pourrait influencer l'avenir du réacteur NRU.

Étant donné que cette modification de permis est de nature administrative, la Commission a déterminé qu'il n'est pas nécessaire de tenir une audience publique pour étudier la demande d'EACL.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision, sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les mémoires d'EACL et du personnel de la CCSN ne sont pas accessibles en ligne. Il faut en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

a/s de Julie Bouchard

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca